



Coupe de l'Aude

Grand prix de la ville de Narbonne
Trophée de l'Aude, manche 3

**Parcours
techniques
ou côtiers**



Photo C Lebossou

29 août 2020

départ devant Narbonne-Plage

Organisation : **Centre Nautique Narbonne-Plage**

Renseignements / inscriptions

www.cnp.fr

www.gruissan-yacht-club.fr

www.ycpl.fr



MINISTÈRE
DES SPORTS



Coupe de l'Aude

Grand Prix de la ville de Narbonne

Trophée de l'Aude (manche 3)

Course habitables - grade 5 A

Narbonne Plage

Samedi 29 août 2020 (et dimanche 30 août 2020)

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régata est organisée par le
Centre Nautique de Narbonne Plage
en association avec le Yacht Club de Port
Leucate, le Gruissan Yacht club, le Comité de
Voile de l'Aude et placée sous l'égide de la **FFV**.

1. REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les règles d'introduction à la régata 2017/2020 (RIR)
- Le règlement de la classe Osiris Habitable
- les règles pour l'équipement des voiliers
- les prescriptions de FFV
- le présent avis de course
- les instructions de course et leur annexe L'épreuve

sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux
devront avoir à bord pendant les courses l'armement
correspondant (division 240). Après le coucher du soleil le
RIPAM sera d'application.

2. PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte
d'autorisation de port de publicité

3. ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C,
D, E, F, G, L, R1, R2 R3 et R4 du Handicap OSIRIS Les
concurrents devront présenter, à la confirmation
d'inscription, les licences F.F.V. de tout l'équipage. **Les
licences devront porter la mention « compétition » ou
bien pour les licences « adhésion » être
accompagnées d'un certificat médical de non contre-
indication à la pratique de la voile en compétition.**
Les concurrents devront fournir une photocopie de la
carte d'identité du bateau
Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

**Il ne sera pas délivré de licence journalière au moment de
l'inscription définitive.** Des licences journalières pourront
être délivrées sous réserve d'avoir été demandées 48h avant
la date de la régata.

Les demandes doivent être faites par courriel en
indiquant, : nom, prénom, sexe, date de
naissance, adresse, code postal, ville, adresse
mail, N° tel à l'adresse com_sportive@cnnp.fr

4. INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 20 € par bateau
L'inscription se fait en se connectant sur le site du
Centre Nautique de Narbonne Plage

La confirmation du départ pour les bateaux extérieurs
au Centre Nautique Narbonne Plage pourra se faire par
présentation sur l'eau (et appel par VHF) au bateau
comité 15 minutes au moins avant le départ

5. PROGRAMME

Samedi 29 août

11h00 Mise à disposition
11h30 Briefing des équipages (par VHF sur zone)
12h00 Courses à suivre

Dimanche 1er septembre (Si renvoi du samedi)

11h00 Mise à disposition
11h30 Briefing des équipages (par VHF sur zone)
12h00 Courses à suivre
1110h00 Briefing sur l'eau
10h30 Courses à suivre

0) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et ses annexes seront envoyés aux
différents clubs. A charge pour eux de les diffuser.

1) PARCOURS

Parcours techniques et (ou) parcours côtiers

2) SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux
tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

3) CLASSEMENTS

Le système de classement sera le système à minima (RCV
2017/2020) Temps/Distance et CVL

4) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de
port : 7 jours avant et 7 jours après la régata

5) LIMITATION SORTIE D'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la
régata

6) COMMUNICATION RADIO

Le canal VHF sera le 8.
Un bateau ne doit recevoir ni émettre de communication (VHF
ou téléphone) qui ne soit recevable par tous les bateaux

7) PRIX

A la discrétion des organisateurs

8) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou
de rester en course relève de sa seule responsabilité. En
conséquence, en acceptant de participer à la course ou de
rester en course, le concurrent décharge l'autorité
organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage
(matériel et/ou corporel).

9) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CENTRE NAUTIQUE DE NARBONNE PLAGE

Base Navalia sur le Port 11100 Narbonne

Tel : Mathieu Serra 06 65 69 56 37

sport@cnnp.fr

ou

YCPL: ycpl.fr/ / GYC: gruissan-yacht-club.fr